

REUNION DES PRETRES CHARGES DE LA PASTORALE DE LA FAMILLE DANS LES PAROISSES DU DIOCESE DE BUBANZA

En date du 07/11/2022 à 9h45 au Centre Pastoral de BUBANZA, s'est tenue une réunion des prêtres chargés de la pastorale familiale dans les Paroisses du Diocèse de BUBANZA. Elle avait pour but d'échanger sur comment exploiter le thème de l'Année pastorale 2022-2023, lancée par Son Excellence Monseigneur Jean NTAGWARARA, Evêque du Diocèse de BUBANZA. Tous les invités avaient répondu présents au rendez-vous.

Après une brève prière, la lecture et la méditation sur la Parole de Dieu de l'Evangile selon Saint Matthieu 19, 1-12, Mr l'Abbé François-Xavier NIZIGIYIMANA, le Secrétaire Général du Bureau pastoral du Diocèse de Bubanza, en même temps responsable de la pastorale familiale, a souhaité la bienvenue aux participants et leur a présenté les points à l'ordre du jour de la réunion :

- 1. Rappel : La famille au cœur de l'action pastorale de l'Eglise universelle et de notre Eglise particulière.*
- 2. Renforcement de la commission paroissiale familiale pour une meilleure coresponsabilité pastorale : comment ?*
- 3. Planification des actions à mener pour mieux vivre le thème de l'année pastorale 2022-2023 : au niveau du Bureau Pastoral et au niveau paroissial.*
- 4. Parmi les divers, réfléchir sur la manière de contribuer à chaque action dans ce domaine de la pastorale.*

1. La famille au cœur de l'action pastorale de l'Eglise universelle et de notre Eglise particulière.

Mr l'ABB2 François-Xavier NIZIGIYIMANA a fait savoir que depuis les origines de l'Eglise, face à la nécessité de répondre aux interrogations de l'heure, la hiérarchie ecclésiastique a toujours rempli sa mission d'enseigner, d'encourager et d'orienter les chrétiens mariés et ceux qui aspiraient à l'état de vie matrimoniale. Pour le faire, le magistère a toujours perpétué le dessein que Dieu nous a révélé en créant l'homme et la femme, fondant par-là la famille. Il

les bénit et leur dit : « **Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre et soumettez-la** » (Gn 1, 28).

Partant sur sa définition elle-même, la pastorale familiale est une action qui sert à **annoncer, célébrer et servir** la bonne nouvelle du mariage et de la famille. Ses domaines d'intervention sont :

- La préparation lointaine et prochaine au mariage,
- Accompagnement post-matrimonial,
- Accompagnement des familles en situations particulières,
- Accompagnement des familles en situation irrégulière,
- Accompagnement des familles issues des mariages mixtes et ou disparité de culte,
- Accompagnement des familles des immigrés, des réfugiés et les personnes sans familles,
- Le service de la vie.

Il faut alors une structure paroissiale pour coordonner tous ces domaines.

2. Renforcement de la commission paroissiale familiale pour une meilleure coresponsabilité pastorale.

Pour une réussite absolue d'une pastorale quelconque, disait François-Xavier, le secret est d'impliquer les concernés. Il a donc insisté en disant qu'il est impératif de mettre en place dans toutes les paroisses, où ce n'est pas encore fait, une structure d'une « **commission paroissiale de la famille** », en collaboration avec les couples qui peuvent être bénéfiques et efficaces. **Les familles doivent devenir des acteurs dans les paroisses.** Il leur a présenté le schéma de la structure sur lequel les participants ont échangé sur son application effective.

Certains participants ont été sincères que dans certaines paroisses, cette structure pastorale familiale n'existe pas et ont promis d'aller commencer le plus tôt possible à partir de la paroisse jusqu'à la succursale.

Dans certaines paroisses, il y a rareté de certaines personnes composant la structure de la pastorale familiale entre autre les juristes, les psychologues, les médecins, les religieux... La solution est qu'on va se contenter de ce qu'on a.

Cette structure de la commission paroissiale familiale doit regrouper les différents groupes d'apostolat intervenant dans le domaine familial qui sont maintenant éparpillés, il faut les ramener ensemble pour constituer une force pastorale de la famille.

Le Bureau pastoral doit créer une fiche à l'instar de celle des CEB pour rendre vivantes régulièrement les commissions paroissiales des familles.

Le Bureau pastoral est donc prié d'organiser des descentes dans les paroisses pour animer ces commissions et les évaluer selon un plan d'action donné.

3. Planification des actions à mener pour mieux vivre le thème de l'année pastorale 2022-2023 : au niveau du Bureau Pastoral et au niveau paroissial.

Après avoir échangé sur le sens du thème de l'année pastorale : « **TUNAGURE INGO N'IMIRYANGO MU GUTEGURA INGO NKRISTU ZIMENYESHA BOSE INKURU NZIZA** », on a dégagé trois actions principales mener :

- **Produire des enseignements en rapport avec le thème** pour certains moments forts de l'année pastorale comme Avent, Carême (retraites pascales) et pendant les foras de l'été, en référence à l'Exhortation Apostolique « AMORIS LAETITIA ».
- **Préparer les couples éducateurs dans toutes les paroisses.** Tous les participants se sont mis d'accord que toutes les Paroisses doivent s'appuyer mutuellement pour la réussite de ce projet. C'est pourquoi ils ont demandé au Bureau pastoral de calculer le budget total pour payer le déplacement des couples éducateurs qui vont former les couples utilisateurs en PFN dans les paroisses. Et puis on va se réunir pour déterminer la part de chaque paroisse selon son pouvoir économique. C'est urgent que cette pastorale soit présente dans toutes les paroisses du Diocèse de BUBANZA. Les collectes serviront également d'envoi en apostolat de plus de 75 couples déjà formés en attente.
- **Préparer les couples dans toutes les paroisses qui vont aider les familles en besoin à vivre dans l'harmonie** (couples conseillers). Le Bureau pastoral va préparer le devis global pour la formation dans chaque paroisse.

4. Les divers : Prévoir des sessions animées par des experts sur certains documents familiaux comme par exemple *AMORIS LAETITIA* et sur d'autres thèmes naturellement familiaux. Préciser le niveau de collaboration entre le CDL-FV, famille CANA, famille de Schoënstatt et la pastorale familiale diocésaine.

Sans statistiques, il est difficile de planifier et d'évaluer. C'est pourquoi notre diocèse a besoin d'un prêtre formé en la matière, pour qu'il puisse aider dans l'élaboration des projets pastoraux. Le grand défi reste le manque de moyens financiers pour mener à terme les activités pastorales envers les familles. Il faudrait que chaque paroisse réserve un montant y relatif dans la prévision budgétaire 2023. Ils ont échangé à la fin sur la collecte de la Sainte famille dédiée au fonctionnement du bureau diocésain de la famille. Comme la fête tombera vendredi le 30/12/2022, ils ont proposé de reporter la collecte le dimanche qui suivra, c'est-à-dire le 1/1/2022.

La réunion s'est clôturée à 13h40 dans une ambiance d'entente et de joie pastorale.

Bubanza, le 09/11/2022

Emmanuel HAVYARIMANA, le procès-verbaliste

Lu et approuvé par Mr l'Abbé François-Xavier NIZIGIYIMANA
Chargé de la Pastorale Familiale dans le Diocèse de Bubanza